



# COMITE DEPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES

DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL



## 69<sup>ème</sup> Congrès Départemental

C'est à NICE, au Boudrome Henri Bernard, le dimanche 20 décembre 2020, que se sont tenues les assises du 69<sup>ème</sup> Congrès Départemental des Alpes-Maritimes qui ont débuté à 9h.

Après pointage des délégations, la représentativité se décompose comme suit :

### SECTEUR OUEST

1003 Amicale Bouliste du Riou	(64) M. ZUCCHINI
1004 Amicale Bouliste de Saint Cézaire	(50) M. GARCIA
1005 Amicale Bouliste Saint Joseph Grasse	(62) M. LERDA
1006 Amicale Bouliste Valbonne-Sophia-Antipolis	(86) M. CASANA
1009 Association Bouliste Allées Forville	(19) M. CROCHET
1013 Pétanque Antiboise	(685) M. CHETRIT
1015 Boule Mouginoise	(84) M. BENTALEB
1017 Boule Renaissance	(72) M. MATTIOLI
1020 Cannes Aéro Sports	(222) Mme LOMBARDO
1023 Cercle Bouliste Rochevillois	(122) M. FONTAINE
1027 Entente Sportive Mirandolaise	(82) M. FONTAINE
1029 Grasse Pétanque	(121) Mme CALCAGNO
1032 Pétanquiers du Port d'Antibes	(56) M. JUAN
1034 Sporting Club de Mouans-Sartoux	(166) M. OLIVA
1041 Cercle Bouliste Municipal de Pégomas	(53) M. ROFFAT
1043 SC Magagnosc	(11) M. JALLIFIER
1046 Amicale Intercommunale – Andon	(9) M. CALCAGNO
1052 Amicale Bouliste Capitoulane	(37) M. VERGES
1053 Club Bouliste Mandelieu	(135) M. VERGES
1054 Pétanque Napouloise	(87) M. LOMBARDO
1055 B.A.S. – Golfe-Juan	(219) M. URRUTY
2002 Amicale Bouliste plans de Carros	(54) M. LOPREVITE
2025 Boule du Château	(134) M. IANNARELLI
2028 Boule Neuve de Carros	(57) M. TOULON
2033 Club Bouliste Montaleignois	(36) M. BOTTINO
2046 Etoile Sportive de Villeneuve-Loubet	(135) M. BARRET
2048 Gattières Pétanque	(75) M. FABRON
2053 La Mini Boule Laurentine	(267) M. FATH
2074 Union Sportive de Cagnes s/Mer	(174) M. RENALDI
2082 Boule des Bouches du Loup	(100) M. ORSOLINO

### SECTEUR CENTRE

2000 Entente des sociétés Niçoises	(22) M. MATTIEU
2001 Amicale Bouliste Carras Aéroport	(95) M. SANCHEZ
2003 Amicale Bouliste Ventabrun Bellet	(91) M. BORRA
2004 AB commerçants de Cessole	(92) M. PREVOT
2007 Amicale Sportive de Falicon Aire Saint Michel	(62) M. GARGOPOLO
2009 Association Bouliste Thiers Clavier	(57) M. MESCHINI
2012 Association Sportive des Artisans, Commerçants et Retraités des Moulins	(111) M. ENNOYOTIE
2015 Les Aiglons Artisans de la Pétanque	(48) M. TRUFFO

2029 Cercle Artistique et Sportif des Eaux  
 2038 Club Pétanque Sportive de Castagniers  
 2039 Club Sportif Turrettan  
 2041 Département Union Club des Alpes-Maritimes  
 2043 Espérance Sportive Ouvrière de la Madeleine  
 2045 Essor Sportif de la Madeleine  
 2049 Gazelec Sports CA  
 2051 Idéale Pétanque Nice Nord  
 2054 Les Gais Pétanquiers Fanny Club  
 2055 Les Joyeux Pétanquiers  
 2060 Omnisports Club des Baus-Roux  
 2070 Stade Olympique de l'Est  
 2071 Trinité Sports Pétanque  
 2072 Union Bouliste Contoise  
 2073 Union Sportive des Artisans, Commerçants  
 et Administrateurs du Ray  
 2075 Nice Métropole Pétanque  
 2077 Union Sportive St André de la Roche  
 2083 Amicale Bouliste Michel Ange  
 2087 Sécurité Sociale Sportive  
 2095 Amicale Sportive des Sapeurs-Pompiers  
 2098 Gardénia Club Niçois  
 2112 L'Escarène Pétanque  
 2113 Club Bouliste de la Vieille Ville  
 2119 Club Bouliste de l'Abadie  
 2120 Amicale Bouliste Square Kirchner  
 2131 Amicale Bouliste de Cantaron  
 2140 AS La Tour  
 2142 Clos Pétanque Parc Impérial  
 2145 Union Bouliste du Vignal  
 2150 Lu Pescaïres de San Roch  
 2151 Tinée Pétanque  
 2153 AB Aspremontoise  
 2154 La Pétanque Bollennoise

(123) M. BAILET  
 (39) M. LOPREVITE  
 (62) M. BREMA  
 (76) M. BONO  
 (39) M. HONNORE  
 (26) M. CONTESTABILE  
 (34) M. GRINDA  
 (128) M. AGNELLO  
 (34) M. ALLAVENA  
 (49) M. LIONS  
 (117) M. CLIMENT  
 (37) M. EGEA  
 (82) M. PORFIDA  
 (30) M. MIGLIERINA  
 (69) M. LECCACORVI  
 (75) M. TOGNETTI  
 (33) M. CONSONNOVE  
 (41) M. GARCIA  
 (5) M. LESBROS  
 (11) M. TOSCANO  
 (14) M. BAERIJWYL  
 (31) M. VALLEE  
 (31) M. BOUYSSOU  
 (19) M. CLIMENT  
 (59) M. LESBROS  
 (52) M. MELAN  
 (10) M. LUIGI  
 (12) M. DAMILANO  
 (14) M. ZUGLIANI  
 (12) M. LAMBINET  
 (27) M. CHEMIN  
 (22) M. BREMA  
 (15) M. BORRA

### SECTEUR EST

3008 Club Bouliste St Jeannois  
 3009 Entente Bouliste de Beausoleil  
 3010 Eze Pétanque  
 3011 Garavan Pétanque  
 3013 Pétanque Berlugane  
 3017 Roquebrune Cap Martin Pétanque  
 3021 Villefranche Pétanque

(36) M. VAILLAGOU  
 (29) M. BELLA  
 (50) M. PIMENTA  
 (31) M. MARAFICO  
 (80) M. VAILLAGOU  
 (71) M. IDOUX  
 (52) M. CADOT

### SOCIETES ABSENTES ou NON REPRESENTEES :

### SECTEUR OUEST

1011 Beach Club Bouliste de l'Etang  
 1014 Boule Jean Jaurès  
 1021 Cercle Bouliste du Bar s/Loup  
 1030 Pétanque Croix Rouge  
 1051 Amicale Bouliste Spéracédoise  
 1057 Amicale Bouliste Sophia-Antipolis  
 1012 Boule Amicale Bitoise  
 2068 St Paul-La Colle Omnisports Club  
 2078 Vence Pétanque  
 2082 Boule des Bouches du Loup  
 2134 Saint Jeannet Pétanque

### SECTEUR CENTRE

2006 Amis de la Pétanque du Vallon des Fleurs  
2013 Association Sportive Pauliani  
2022 Association Sportive des Traminots des Alpes-Maritimes  
2023 Boule d'Argent  
2027 Boule Pugétoise  
2034 Club Bouliste de Roquebillière  
2035 Club Bouliste du XV<sup>e</sup> Corps  
2040 Colomars Olympic Club  
2042 Entente Saint Sylvestre Nice Nord  
2108 Lu Amic Dau Casteu  
2122 Amicale Bouliste de Blausasc  
2123 Association Sportive Commerçants et Artisans Route de Turin  
2130 Association Sportive du Ray  
2135 Select Paisibles Commerçants de Riquier  
2149 Association Sportive Le Ligouban  
2152 ABC Sainte Marguerite

## **SECTEUR EST**

3003 Association Sportive Turbiasque  
3004 La Boule breilloise  
3006 Boule Sospelloise  
3012 Menton Pétanque  
3022 Club Bouliste de Menton

### **ALLOCUTION de Bernard CONSONNOVE, président du CDAM**

Mesdames et Messieurs les Présidents ou leurs représentants

Merci de votre présence « masquée » à ce 69<sup>ème</sup> Congrès qui restera un Congrès historique. Heureux de vous retrouver, apparemment en bonne santé.

De pouvoir se rencontrer sur les terrains à l'occasion d'un concours ou d'une AG me manque énormément. Ce n'est que lorsqu'on en est privé que l'on s'aperçoit de leur importance.

Un Congrès exceptionnel donc comme je n'aimerai plus jamais en présider.

En plus de la COVID et de la panique qu'elle a entraîné dans le monde entier, nous sommes en plus à cause de la menace terroriste placée en posture VIGIPIRATE avec un niveau d'alerte sécurité renforcée ce qui explique la présence aujourd'hui de deux agents de sécurité.

En attendant le résultat définitif des émargements, je déclare donc ouvert le 69<sup>ème</sup> Congrès Départemental. En préambule je vous demanderai de continuer à observer strictement toutes les consignes sanitaires. Des consignes que je n'ai pas à vous rappeler puisque vous avez la lourde charge et responsabilité au quotidien de les faire appliquer dans vos clos.

J'aurais tout d'abord une pensée particulière pour tous ceux et celles qui ont été atteints sous des formes graves de la COVID, qui en portent toujours les séquelles, à ceux qui ont eu moins de chance qui en sont décédés et de façon plus générale tous ceux qui ne sont plus parmi nous. Je ne vais pas les citer mais je vous demanderai d'observer une minute de silence en leurs mémoires.

Une pensée aussi à tous qui exercent des métiers non essentiels mais combien utiles, à tous les clubs de pétanque qui souffrent de cette crise et qui pour certains se retrouvent dans des situations financières très compliquées.

Une pensée pour l'ensemble du mouvement sportif qui paie une très lourde « addition » à cette pandémie. Nous ne sommes pas encore au bout du tunnel, il y a des lueurs d'espoir mais nous n'avons aucune visibilité à court ou moyen terme.

La FFPJP a qualifié cette année de saison blanche, c'est pour moi plutôt une saison noire qui va laisser beaucoup de traces car elle a généré beaucoup d'incompréhension, de frustration, de déception et le rejet de toute forme d'autorité. Toute la chaîne fédérale risque d'en payer les pots cassés alors qu'elle aussi a subi la situation.

Nous avons eu vécu une année très compliquée faite de stop and go, le compte rendu sportif sera donc comme vous en doutez très succinct.

A noter au milieu de cette grisaille la belle performance de la PETANQUE ANTIBOISE dans le FINAL FOUR DE LA COUPE DE France qui s'est inclinée en ¼ contre le futur vainqueur de l'épreuve le FREJUS I.P.

La victoire de l'équipe Féminine de GRASSE PETANQUE lors du rassemblement régional au PONTET.

La qualification des équipes de la PETANQUE ANTIBOISE et de la MINI BOULE LAURETINE au Championnat National des Clubs.

Nous avons la satisfaction d'avoir été le seul Comité de France à avoir mené le 1<sup>er</sup> Championnat de Tir masculin et Féminin à son terme juste avant la survenance du 1<sup>ER</sup> confinement :

Résultats chez les hommes :

- ✓ Champion Départemental : Mickael MERCADIE (CSP CASTAGNIERS)
- ✓ Vice-Champion Départemental : Cyril PELISSIER (BAS GOLFE JUAN)
- ✓ ½ finalistes : Sylvain BONNET (PETANQUE ANTIBOISE) et Thomas PASQUAL (ASACRM)

Chez les dames

- ✓ Champion Départemental : Nadia DJABRI (CANNES AERO SPORTS)
- ✓ Vice-Champion Départemental : Françoise FERRO (PETANQUE ANTIBOISE)

Nous avons compensé l'annulation des concours en chaine en lançant dès la sortie du 1<sup>ER</sup> confinement les Coupes de Clubs qui ont connu beaucoup de succès.

- ✓ Coupe Départementale Open
- ✓ Coupe Promotion
- ✓ Coupe Vétérans
- ✓ Coupe Mixte
- ✓ Coupe Féminine
- ✓ Coupe Jeunes

Bien nous en a pris car les mesures sanitaires du gouvernement, les directives du préfet, les interdictions des mairies, le désengagement de sponsors, ont contraint certains organisateurs à annuler les concours prévus.

Cela a été une échappatoire salvatrice qui a généré de l'activité dans des clubs qui sont restés longtemps fermés.

Je vous assure que toutes ces coupes interrompues fin octobre reprendront dès que l'on en aura la possibilité et iront jusqu'à leur terme.

Durant toutes ces suspensions de compétitions nous ne sommes pas restés inactifs ; nous en avons profité pour faire les travaux qui nous semblaient nécessaires.

Pour ceux qui nous ont raillé sur les réseaux sociaux en comparant les terrains de pétanque du boulodrome Henri BERNARD à Wimbledon, ne vous inquiétez pas tout sera en ordre pour la reprise dont on ne peut malheureusement pas savoir si elle aura lieu à la date prévue.

J'en profite pour remercier la Mairie de Nice pour les aides directes et indirectes qu'elle nous assure depuis des années et qu'elle nous maintient même durant les périodes difficiles.

Nous avons le privilège d'avoir des structures magnifiques, nous nous prenons soin et nous les améliorons dans la mesure de nos moyens.

Ces installations sont mises gratuitement à tout club qui en ferait la demande.

Je remercie aussi le Conseil Départemental pour l'aide qu'il nous alloue qui a bien augmenté depuis mes débuts de président.

Il n'en est pas de même dans tous les Comités de France, j'en mesure donc l'importance.

Ces travaux constituaient la Phase 3 de notre projet d'aménagement.

Nous en avons profité aussi pour changer et sécuriser notre système informatique avec l'achat à vie d'un logiciel de stockage et de partage des données.

Nous avons migré notre site internet qui commençait à vieillir vers un nouveau site internet plus ergonomique, plus moderne et compatible Smartphone qui présente aussi l'avantage de nous revenir moins cher au niveau de l'abonnement.

Après le lancement l'année dernière de l'inscription en ligne pour les concours, une application est prête à fonctionner pour les inscriptions des championnats départementaux qui se feront désormais en ligne avec un ID et un mot de passe affectés à une personne identifiée dans chaque club.

La consultation des inscriptions des équipes inscrites sera quant à elle ouverte à tous.

Une 3<sup>ème</sup> application d'inscription en ligne est en gestation, elle permettra les inscriptions de clubs y compris la Coupe de France.

Parmi les faits marquants 2020, le départ de notre salariée Nadège Braconnier, déclarée inapte à son poste par la médecine du travail, à qui nous avons dû verser les indemnités de licenciements dont elle avait droit.

Nous lui souhaitons de retrouver un poste adapté à ses restrictions médicales et la remercions pour les 14 années effectuées au service du Comité Départemental.

Toute cette organisation informatique devrait nous permettre de combler en partie cette perte de ressource humaine.

Nous avons travaillé sur diverses hypothèses de reprise et nous serons prêts dès que les interdictions seront levées.

Nous avons placé le 30 janvier en ligne de mire car il faut être positif et optimiste avec toute l'incertitude qui l'entoure.

Il reste maintenant à chacun d'avoir un comportement individuel raisonnable pendant les fêtes de fin d'année pour ne pas aggraver la situation et reculer la reprise sportive.

J'aborderai plus tard avant les questions diverses sur la question de la licence qui reviendra inévitablement dans le débat.

Je ne vais pas être plus long car nous ne pouvons pas nous permettre de déborder du cadre déclaré en Préfecture.

### **Résultats des émargements : 78 clubs sont présents sur 110 affiliés**

Selon nos statuts : une Assemblée Générale peut délibérer si la moitié + une des associations régulièrement affiliées sont présentes ou représentées.

#### **Le quorum est donc obtenu**

Avant de passer le micro au secrétaire général, je voudrais remercier tous ceux et celles qui ont fait un bout du chemin avec nous au niveau du Comité Directeur, souhaiter la bienvenue à leurs remplaçants et donner la parole sans plus tarder à nos invités.

#### **Jean-Marc GIAUME,**

Adjoint délégué aux sports de la Ville de Nice, représentant Monsieur Christian ESTROSI Maire de Nice, président de la Métropole NICE COTE D'AZUR.

Le représentant de la Mairie salue l'assistance pour son premier Congrès, félicite le président du CDAM pour l'excellente organisation de cette AG dans le plus grand respect des règles sanitaires.

Il est très satisfait du partenariat entre la ville et le comité, il confirme la continuité des aides en garantissant la subvention 2021 même si l'activité 2020 a été moindre.

Il présente les vœux de la municipalité à tous les licenciés du CDAM.

#### **Vanessa SIEGEL,**

Vice-Présidente du Conseil Départemental chargée des Sports, représentant Charles Ange GINESY président du Conseil Départemental.

Vanessa Siegel revient sur les contraintes liées à la pandémie, nous adresse ses félicitations pour le sérieux dont le comité fait preuve dans cette épreuve, d'un point de vue sportif elle apprécie les formules mises en place pour continuer à pratiquer notre sport, elle félicite le comité sur la place du numérique dans sa gestion en nous assurant du soutien du Conseil Départemental envers le sport pétanque.

Vanessa Siegel conclue en nous transmettant les vœux du Conseil Départemental.

#### **Philippe MANASSERO,**

Président du Comité Olympique et Sportif des AM

Philippe Manassero rappelle toutes les actions qu'il a mené avec son Comité pour que le sport reprenne dans un maximum de sites notamment le suivi des problématiques liées à l'arrêté préfectoral interdisant les majeurs à utiliser les gymnases et salles de sport fermés.

Il souligne que chaque fédération sportive a encadré la pratique dans les clubs avec un protocole sanitaire strict ce qui l'amène à dire qu'au même titre que l'école la pratique sportive doit être maintenue.

Il y va de la santé de nos adhérents, de la vie de nos clubs ainsi qu'un regard inquiétant sur les emplois des structures sportives.

Pendant le déconfinement le CDOS a maintenu les étapes de la caravane du sport estivale en soulignant la participation totale du CDAM.

Il fait part de sa satisfaction de voir que malgré une baisse faible du virus sur le territoire, le sport pour les mineurs et surtout ceux pratiquants dans les salles et gymnases soit regardé avec bienveillance par l'état.

Philippe Manassero termine son allocution en souhaitant une bonne année à toutes les familles du sport.

## **Corine VEROLA,**

Secrétaire adjoint de la FFPJP, présidente de la Commission finance et de la Commission Championnat de France de la FFPJP.

Tout d'abord je tiens à vous dire combien je suis heureuse de vous retrouver aujourd'hui. C'est quand on est privé que l'on se rend compte à quel point les choses de notre quotidien sont importantes.

La FFPJP a beaucoup travaillé tout au long de cette année 2020 ; nous avons multiplié les visio-conférences afin de coller au plus près de l'actualité sanitaire.

La FFPJP a décidé de constituer un groupe de travail chargé de préparer plusieurs hypothèses pour le Redémarrage dès que ce sera possible.

A l'heure actuelle la reprise du sport est prévue pour le 20 janvier 2021.

Nous sommes prêts à adapter le calendrier en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

A ce jour nous n'avons que des incertitudes mais notre rôle de dirigeant est d'être prêt et d'affronter la situation.

Nous avons préparé plusieurs hypothèses (3 à ce jour).

Le CD06 en fera de même et adaptera son calendrier à la situation.

Je remercie tous les clubs qui ont répondu présents pour l'organisation de concours en 2021.

Nous avons établi un calendrier dont les 3 premiers mois sont affichés.

Ce calendrier pourra être suivi sur notre site internet. Les modifications s'y feront au fur et à mesure.

Il ne faut pas se décourager. Nous reprendrons la compétition en 2021, il reste juste à savoir à quelle date...

Bonne et heureuse année pour vous et vos proches.

## **Jean Pierre IANNARELLI,**

Médecin fédéral de la FFPJP

Très heureux de pouvoir vous retrouver en présentiel aujourd'hui et de vous voir en bonne santé.

Nous sommes à plus d'un an d'évolution de l'épidémie à COVID-19 qui a été déclarée Pandémie le 11 mars par l'OMS.

A ce jour le virus est toujours présent et très actif et il nous faut malheureusement continuer à vivre avec lui et cela encore un moment.

Je voudrais dans un premier temps remercier tous les personnels soignants qui sont sur le front depuis le début de la Pandémie et qui font un travail remarquable et aussi saluer ceux qui ont été contaminés et rendre hommage à ceux qui ont donné leur vie pour soigner les malades.

Cette Pandémie a d'importantes répercussions en premier lieu sur la Santé, tant sur le plan physique que mental mais également sur le plan social et sportif.

Sur le plan Santé :

- ✓ En France : plus de 60 000 décès et de 2 400 000 cas confirmés.
- ✓ Dans le monde : plus de 1 600 000 décès et de 71 500 000 cas confirmés.

On parle moins souvent de tous les troubles psychologiques engendrés par la Pandémie, mais pourtant l'inquiétude de la maladie, la maladie en elle-même, le confinement, le risque accru de chômage, les deuils, les violences familiales ont fait bondir la prévalence de stress post traumatique, troubles anxieux, addictions et état dépressif dans la population.

Sur le plan social :

- ✓ Modifications de notre mode de vie en raison des confinements et de l'ensemble des mesures sanitaires.
- ✓ Perturbations dans nos activités de loisirs et culturelles.
- ✓ Précarité ou isolement social.
- ✓ Perte d'emploi ou chômage pour certains salariés.
- ✓ Difficultés de trésorerie ou fermeture de petites ou moyennes entreprises.

Sur plan sportif :

- ✓ Tous les sports ont été impactés par la COVID-19 que ce soit le sport professionnel ou amateur.

Notre saison 2020 a été très impactée et la reprise des activités sportives a du se faire dans des conditions très strictes avec un plan de reprise comportant plusieurs phases compte tenu de l'évolution sanitaire et des directives du Ministère chargé des Sports.

Je voudrais simplement faire passer un message :

- ✓ Il ne faut pas nous relâcher car le virus est toujours très actif.
- ✓ Le rôle de chacun est de se protéger et de protéger les autres.
- ✓ Il faut continuer de respecter strictement les gestes barrières et la distanciation physique, porter le masque de façon correcte, continuer de se laver les mains de façon régulière avec du gel hydroalcoolique ou simplement du savon car la transmission par manu-portage est aussi un facteur important de contamination.

Actuellement l'espoir essentiel réside en la vaccination qui a déjà été commencée dans certains pays comme l'Angleterre la Russie les USA la Chine.

Elle débutera en France fin décembre ou début janvier et se déroulera en 3 phases.

- ✓ Une première phase tout dans les EHPAD pour les résidents et les personnels à risque.
- ✓ Une deuxième phase en février et jusqu'au printemps pour les personnels soignants de plus de 50 ans à risque et chez les plus de 65ans ou avec des facteurs de risque.
- ✓ Une troisième phase à partir du printemps pour l'ensemble de la population.

Cette vaccination engendre de l'inquiétude pour certains ce qui est compréhensible:

- ✓ Nouveau vaccin avec des études plus courtes mais permettant leur commercialisation
- ✓ Nouvelle technologie avec l'ARNmessenger
- ✓ Risques d'effets secondaires éventuels.
- ✓ Réseau sociaux inondés par les commentaires des « anti-vaccins »

Cependant les différentes études référencées se veulent rassurantes sur bien des points, n'oublions pas que la vaccination est à l'origine de l'éradication de maladies comme la variole et bientôt la Rougeole.

Pour d'autres maladies elle a permis de diminuer considérablement le risque comme pour la Diphtérie la Coqueluche, la Polio.

### **Alors un conseil vaccinez-vous.**

Je terminerai en nous souhaitant une saison sportive 2021 plus normale mais toujours avec les contraintes sanitaires en fonction des directives fixées par le Ministère chargé des Sports et de l'évolution de la Pandémie.

En attendant je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente à toutes et à tous mes Meilleurs Vœux pour 2021.

### **Rapport moral par Jean Claude CALCAGNO, Secrétaire Général**

Nous voilà aujourd'hui réuni pour l'assemblée générale 2020, en ouverture de mon intervention sachant que tous les clubs ont reçu le PV du congrès 2019, nous allons passer à son approbation :

#### **Approbation à l'unanimité du compte-rendu du Congrès de Nice du 14 décembre 2019**

C'est toujours un plaisir renouvelé que de réunir les clubs, les administrateurs, les bénévoles et les licenciés pour faire le bilan de l'année écoulée mais surtout aujourd'hui pour essayer d'envisager 2021. Je commencerai donc mon propos en remerciant chaleureusement chacun d'entre vous de bien vouloir nous témoigner votre confiance.

Le Comité est d'abord une ambition collective : celle d'organiser, de promouvoir, de développer et de diriger les sports Pétaque et Jeu Provençal.

Cette année est une année électorale, par liste, je vous en communiquerai les modalités plus loin.

La mandature actuelle se termine et pour faire court j'exprime ma gratitude aux membres sortants; ils ont bien œuvré et contribué à garder le cap.

Il restera des images fortes et des manques avec le départ de dirigeants influents, de piliers, d'indispensables, il n'est pas difficile d'y reconnaître entre autres Denis CAPPADONA.

Tout le monde de l'ouest à l'est et du nord au sud du Département a pu apprécier son engagement, son dévouement et son tempérament.

Ils sont donc quelques-uns à nous quitter et je vous demanderai de les applaudir chaleureusement :

- ✓ Denis & Brigitte, Stéphane & Marie, Bernard, Karine
- ✓ Max & Ghislaine

La vie d'un élu au Comité Départemental n'est pas un long fleuve tranquille, elle demande beaucoup d'abnégation et de sacrifices. Ils et elles méritent vraiment vos applaudissements. Je souhaite la bienvenue à la relève, il y a pas mal de chose à réaliser si on sort de ce cauchemar sanitaire.

Bienvenue donc à Anne-Marie, Jenny, Martine, Stéphanie et Jean-Luc, Laurent, Marcel, Richard, Robert, Sébastien.

Le Comité dirige, coordonne l'activité des clubs affiliés, délivre des licences, réalise le calendrier, organise la logistique des divers championnats..... il y a donc de la place pour tous.

Les Clubs sont le dernier maillon assurant l'application des directives fédérales vers les membres de leur association.

Les Associations affiliées à la FFPJP s'engagent à appliquer et respecter tous les règlements comme le prévoient les statuts

**Tous les membres des bureaux doivent être obligatoirement licenciés**

Un grand merci aux joueurs qui ont maintenu notre sport debout en participant à toutes les compétitions de clubs, une complète reconnaissance aux clubs qui s'investissent avec nous dans les écoles grâce à des initiateurs formés et diplômés par la FFPJP.

A l'ordre du jour il y a un vote pour valider la seule liste présentée, ce vote est obligatoire.

Pour ce faire :

- ✓ dans une enveloppe vous avez le quota des points qui sont attribués par club au prorata du nombre de licenciés.
- ✓ vous avez une autre enveloppe à déposer dans l'urne avec les points si vous choisissez la liste et vide dans le cas contraire.

**La Commission électorale est constituée d'Antoine JUAN et Noel CRISTINA.**

Les tâches de chacun seront bientôt proposées mais les premières seront :

- ✓ Licences : Corine VEROLA et Patrice BORGIO avec si nécessaire moi-même.
- ✓ Affiliations/Mutations : moi-même
- ✓ Facturation : Martine FERNANDEZ
- ✓ Pour le secteur EST, Anne-Marie CADOT et Jenny MAUFFRAS s'occuperont des licences et de leur facturation.

Coté Jeunes, c'est une année noire, une seule épreuve la finale du Championnat de Club avec la participation de 21 jeunes.

Je rappelle aux clubs qui ne sont pas en mesure d'ouvrir une école de pétanque, que le comité via le Pôle 06 peut accueillir tous les jeunes « isolés » :

- ✓ De l'OUEST : au boulodrome de Grasse Pétanque
- ✓ Du CENTRE >> au boulodrome Henri Bernard
- ✓ De l'EST >> à définir.

L'optimiste que je suis vous donne rendez-vous début 2021 sur les terrains car le jeu nous manque, les amis aussi mais le terrien qui sommeille en moi craint le pire de ce virus qui comme un nuage de sauterelles tournoie sur nos têtes.

Gardons l'espoir, les membres du Comité et moi-même vous souhaitent un bon Noël en famille et une St Sylvestre en comité restreint et « à l'an que vin »

**Le rapport moral est approuvé à l'unanimité**

Résultats du vote : 78 clubs ont voté représentant 311 voix

**POUR : 74 clubs représentant 279 voix**

**CONTRE : 5 clubs représentant 32 voix**

Les membres de la liste « Bernard CONSONNOVE » sont élus pour un mandat de 4 ans (2021 à 2024). Bernard CONSONNOVE en reste le président.

<b>M. CONSONNOVE Bernard</b>	
M. BERTEI Marcel	Mlle LE COLLONNIER Anne-Laure
M. BORGIO Patrice	Mme LOMBARDO Patricia
M. BORRA Robert	M. MALLET Jean Luc
M. BORSOTTO Claude	Mme MAUFRAS Jenny
Mme CADOT Anne-Marie	M. OUDEWAAL Willy
M. CALCAGNO Jean-Claude	M. ROSA Mickael
M. CAZZULINO Laurent	M. SCIORTINO Antoine
M. CHETRIT Daniel	Mme SCIORTINO Marie
M. DJAGHRIF Sébastien	M. VERGES Jean-Alain
Mme FERNANDEZ Martine	Mme VEROLA Corine
M. HEBRARD Richard	Mme ZOCCALI Stéphanie

### **Rapport Financier par Daniel CHETRIT, Trésorier Général**

Daniel CHETRIT commente les résultats financiers 2020 et présente le budget prévisionnel 2021 à partir d'un diaporama.

A noter la logique baisse de 46000€ des frais de déplacements qui est due à l'annulation des Championnats Régionaux et Championnats de France, les frais de licenciement (8000€) versés à notre salariée placée en incapacité de travail par la Médecine du travail, ainsi qu'une baisse éparse sur des postes autres que les frais fixes.

Toutefois certaines dépenses anticipées (achats de tenues, de matériels, arrhes réservations hôtelières) n'interviendront pas l'année prochaine.

En contrepartie, nous avons enregistré une baisse des licences de -20000€ par rapport à l'année dernière due au confinement de mars, -10000€ sur les recettes buvettes due à l'annulation forcée des concours dont nous étions les organisateurs et -10000€ sur les mises des qualificatifs départementaux.

Le bénéfice dégagé cette année de l'ordre de 40000€ servira de provision pour l'année 2021 car il est à craindre une nette diminution des licences ce qui aura un gros impact sur le budget ; cela nous permettra de compenser et de faire face à nos contraintes.

Pour information, les recettes licences constituent 80% du total de nos recettes.

Le prix des licences pour 2021 restera inchangé.

Le bilan et le résultat d'exploitation présentés sont sous la compétence du Cabinet d'expertise comptable FIREC qui en a certifié les comptes.

### **Rapport des vérificateurs aux comptes**

Mrs Jean Marc LESBROS (président de l'AB KIRCHNER) et Ali BENTALEB (président de la BOULE MOUGINOISE) les deux vérificateurs aux comptes en exercice déclarent avoir eu la possibilité de consulter toutes les pièces comptables leur permettant contrôler exhaustivement toutes les opérations et d'effectuer les vérifications appropriées.

Leurs vérifications leur permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement et sincèrement la situation financière du CDAM.

**En conclusion, les vérificateurs aux comptes donnent quitus au trésorier général pour le rapport financier 2020.**

**Le rapport Financier est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.**

Il est procédé à la nomination de deux nouveaux vérificateurs aux comptes puisque la mission de 2 ans de leurs prédécesseurs prend fin. Carole LEBRUN (PETANQUE BERLUGANE) et Patrice BREMA (CS TOURETAN) se sont proposés pour les remplacer. En l'absence en l'absence d'autres candidatures, ils sont officiellement chargés de la vérification des comptes du CDAM pour la période 2021-2022

## Diplômes & Médailles

### **1 – Médailles FFPJP – BRONZE**

A B RIOU	1003	MIRALLES Henri
A.B. CAPITOULANE	1052	ROLLERI Jean-Pierre
C B ROCHEVILLOIS	1023	MARCO GABRIEL
C B ST JEANNOIS	3008	LECOQ Eric
C.B. MANDELIEU	1053	VERGES Jean Alain
E S O M	2043	HONNORE Luc
GAIS PETANQUIERS	2054	ALLAVENA Frédéric
MONTET BORNALA CLUB	2057	CORBUCCI Roger
NICE METROPOLE PETANQUE	2075	RISSO CHRISTIAN
ROQUEBRUNE C M P	3017	MAS Jean-Noël
SP COMMERCANTS RIQUIER	2135	NICOLA Gérard
U S A C A R	2073	LECCACORVI Yves

### **2 – Médailles FFPJP – ARGENT**

A B PLANS DE CARROS	2002	LOPREVITE Girolamo
A S C MOUANS SARTOUX	1034	MARTELLO Jean
A S FALICON	2007	FALCONE Philippe
BEACH CLUB	1011	ROMANO Patrick
BOUCHES DU LOUP	2082	FRANCONIERI Dominique
BOULE JEAN JAURES	1014	SZCZARBINSKI Michèle
C A S E NICE	2029	BAILET Patrick
C P S CASTAGNIERS	2038	MARABOTTO Jean-Jacques
E S S N N	2042	BELLONE LIONEL
GATTIERES PETANQUE	2048	FABRON David
U S CAGNES	2074	FARGEAT Robert

### **3 – Médailles FFPJP – OR**

GRASSE PETANQUE	1029	VEROLA Corine
A.B. CAPITOULANE	1052	LORENZELLI Gérard
BOULE DU CHATEAU	2025	IANNARELLI Jean Pierre
C A S E NICE	2029	BORGO Patrice*
CLUB BOULISTE DE MENTON	3022	FOTI Antoine
E B BEAUSOLEIL	3009	BELLA Wilma
JOYEUX PETANQUIERS	2055	LIONS Claude

## Questions diverses

### **1 – Questions écrites** (lettres en annexes)

Le président fait lecture des courriers reçus et des réponses écrites données :

- ✓ Jean-Louis PEROTTI (AB St CEZAIRE) sur les tarifs des licences pour 2021
- ✓ Christophe ROFFAT (CB PEGOMAS) sur les tarifs des licences pour 2021.
- ✓ Jean-Louis Fath (MINI BOULE) sur les frais de gestion des compétitions et le montant des dotations.
- ✓ Jean-Pierre LAMBINET (LU PESCAIRES de St ROCH) sur une catégorisation des clubs par division, comme d'autres sports.

## 2 – Questions/réponses orales

Stéphane DAMILANO (C.P.P.I) interpelle l'assemblée sur une réduction du prix des licences « vu le fait que l'on n'a pas pu pratiquer notre sport en 2020 ».

Réponse Bernard CONSONNOVE :

Le CNOSF n'y est pas favorable. « Le monde sportif dans son ensemble se retrouve en mauvaise posture, les joueurs ont été frustrés de ne pas pouvoir pratiquer entièrement leur sport passion et n'ont aucune visibilité sur le redémarrage de la saison 2021. C'est ainsi que toutes les Fédérations sportives se préparent à une perte de licences de -25%, le CDAM également. Se préparer c'est anticipé et conserver les provisions financières suffisantes pour pouvoir assurer le fonctionnement de la saison 2021 malgré la baisse de licences. Il est à rappeler que les licences constituent 80% de nos recettes et qu'il y a beaucoup d'incertitudes dues aux effets collatéraux de la COVID sur 2021.

Il y a différentes pistes d'aides qui sont étudiées mais pas une réduction du prix de la licence.

Le Comité Départemental prendra toutefois à sa charge les 2€ d'augmentation de la FFPJP votés par lors du Congrès National de l'année dernière, soit antérieurement à la COVID, destiné à financer le futur siège social et centre de perfectionnement.

Le Comité Régional réfléchit également sur la nature et les montants des aides qu'il pourra accorder aux clubs de la région PACA.

**Frédéric ALLAVENA** (G.P.F.C) prend la parole pour rappeler qu'il existe au sein de la Fédération un accompagnement pour constituer des dossiers d'aides, il faut s'adresser à Mr Corentin DUTERME et indique que son club a obtenu 2500€ d'aide. Frédéric Allavena conseille aux dirigeants de club se prendre un peu plus « en main ».

Le président remercie Frédéric pour son intervention et précise qu'il a toujours communiqué les informations qui lui parvenaient concernant les différents dossiers d'aides et que le CDAM est toujours à disposition pour assister dans leurs démarches les clubs qui le sollicitent.

**Cyril FONTAINE** (BOULE MIRANDOLAISE) fait remarquer que le prix moyen des cotisations-licences pratiqués dans les clubs représente un coût de 4.50€ par mois pour un licencié et qu'à minima par solidarité il faut prendre sa licence.

Que le coût de la licence est bien inférieur à celui d'autres sports comme le football par exemple.

D'un côté sportif, il s'insurge de ne pas avoir été consulté pour le tirage au sort du dernier tour de la Coupe de France.

Le président lui répond qu'il en a été de même pour tous les tours précédents de Coupe de France ainsi que pour les tours de Coupes de Clubs pour cause de COVID, de limitation de déplacements et de délais très courts. Concernant le dernier tour de Coupe de France, Il a assisté au tirage au sort qui s'est effectué de manière régulière, il ne faut pas mettre de la suspicion partout à cause d'un tirage défavorable concernant son club.

Avant de conclure, le président soumet à l'approbation de l'assemblée les trois membres du Comité qui représenteront le CDAM dans les instances Nationales et Régionales :

Bernard CONSONNOVE

Jean Claude CALCAGNO

Daniel CHETRIT

**En l'absence d'objection, ces nominations sont entérinées.**

12h00, Plus de questions. La séance est levée.

Le Congrès s'achève, Bernard CONSONNOVE remercie tous les participants pour leur écoute et précise qu'en respect des contraintes sanitaires il n'y aura pas de cocktail d'honneur.

Bernard CONSONNOVE  
Président du CDAM



Jean Claude CALCAGNO  
Secrétaire Général du CDAM



Nice, le 20 décembre 2020